Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 73 (1947)
Heft: 5

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Compte global de Profits et Pertes
de l'ensemble des entreprises électriques livrant de l'énergie à des tiers. TABLEAU VI

	1930	1939	1940	1941	1942	1943	1944
	en millions de francs						
I. RECETTES							
1° Produit des ventes d'énergie aux consommateurs dans le pays	205	235	244	259	266	286	319
2° Produit de l'exportation d'énergie	20	24	26	26	26	24	20
3° Produit des recettes extraordinaires	1,3	3	3	3	—	2	2
Total	226,3	262	273	288	292	312	341
II. DÉPENSES							
1° Administration, exploitation, entretien	76,5	76	77	85	89	97	102
2° Impôts et droits d'eau	9,5	15	19	21	22	23	25
3° Amortissements et dotation des fonds	61	73	79	84	83	90	106
4° Intérêts	32,3	37	35	34	34	33	33
5° Dividendes	15	13	14	14	15	15	15
6° Versements aux caisses publiques	32	48	49	50	49	54	60
Total	226,3	262	273	288	292	312	341

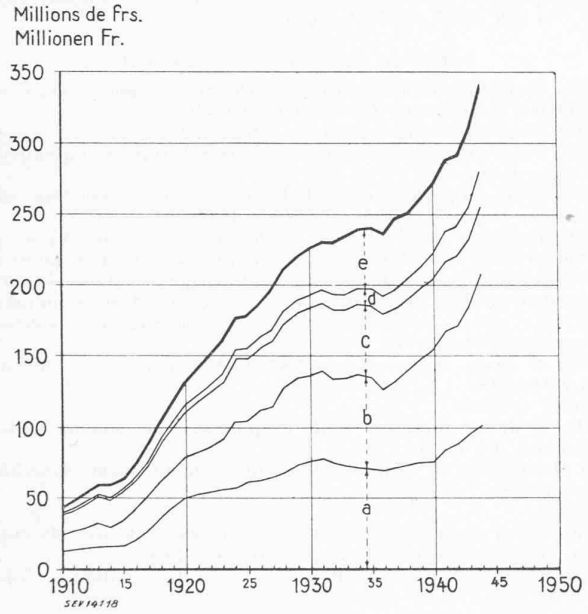

Fig. 10. — Recettes et dépenses annuelles.

a Administration, exploitation et entretien.
b Amortissements et dotation des fonds.
c Intérêts et dividendes.
d Impôts et droits d'eau.
e Versements aux caisses pubiques.

Compte global de profits et pertes
(Tableau VI).

La figure 10 indique comment les recettes et les dépenses ont évolué depuis 1910. De 1943 à 1944, l'ensemble des recettes a passé de 312 à 341 millions de francs, soit une augmentation de 29 millions de francs. Exprimées en pour cent des frais de premier établissement (sans les installations en cours d'exécution, ni les installations désaffectées), les recettes ont évolué comme suit :

1910	1920	1930	1940	1944
11,9 %	15,3 %	15 %	12,4 %	13,9 %

Depuis 1940, le pourcentage des recettes par rapport aux frais de construction a quelque peu augmenté, mais il demeure moins élevé qu'en 1920 et 1930.

Aux dépenses, tous les postes sont en majoration, sauf les intérêts et les dividendes, qui ne subissent pas de changement. L'augmentation est la plus forte pour les amortissements et les versements aux fonds de réserve, ce qui est justifié par l'augmentation du coût des installations et par les frais plus élevés des nouvelles constructions, de sorte qu'il est recommandable de procéder à des amortissements plus considérables. Les amortissements ont atteint le 4,2 % du capital de premier établissement.

La participation des différents postes de dépenses a évolué comme suit, depuis 1910 :

Année	Exploitation et entretien	Amortissements et dotations aux fonds	Intérêts et dividendes	Impôts et droits d'eau	Versements aux caisses publiques
	%	%	%	%	%
1910	31,4	26,8	31,8	2,7	7,3
1920	38,4	21,8	23,3	3,7	12,8
1930	34,0	26,5	21,0	4,3	14,2
1940	28,2	29,0	17,9	7,0	17,9
1944	30,0	31,0	14,1	7,3	17,6

Ce tableau montre les conséquences favorables des judicieux amortissements effectués jusqu'ici qui s'expriment par une diminution constante des intérêts et des dividendes, dont la part a passé de 31,8 % en 1910 à 14,1 % en 1944. Cette réduction est toutefois plus ou moins compensée par le relèvement des impôts et des versements aux caisses publiques.

Les dividendes bruts moyens versés au capital-actions en possession de tiers s'élevaient à 5,75 % en 1922, contre 5,7 % en 1943, tandis que le taux d'intérêt des obligations a passé de 3,8 à 3,77 %. En 1938, ce taux moyen était de 4,4 %.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Communiqué du Comité central.

Honoraires selon temps employé.

Suivant décision du 8 février 1947 du Service fédéral du contrôle des prix les taux d'honoraires appliqués avant le 31 août 1939 au prorata du temps employé peuvent être augmentés à partir du 1er janvier 1947 comme suit :

Ingénieur ou architecte en chef . 40 %
Employés . . . . . 45 %

Cette décision remplace l'article 3 des prescriptions n° 643 A/43 du Service fédéral du contrôle des prix du 1er octobre 1943.

Groupe professionnel des ingénieurs des ponts et charpentes.

Glissements, éboulements et stabilité des ouvrages d'art.

Le Groupe des Ponts et Charpentes organise le 8 mars 1947, à 10 h. 30, à l'auditoire 3c de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, une conférence donnée par M. le *Dr R. Haefeli*, chef de la Section de Mécanique des terres de l'Institut de recherches hydrauliques de l'E. P. F.

L'exposé portera sur l'étude des mouvements de sols non agglomérés, sur les essais de terres en laboratoire, sur l'influence que peut avoir dans de tels phénomènes la teneur en eau du sol. Il sera illustré par des exemples de dégâts causés à des ouvrages et l'indication des mesures prises pour y porter remède. Comparaison avec le mouvement des glaciers.

Le président du groupe :
W. Kollros.

Bureau pour la reconstruction.

Communiqué.

Un collègue suisse, établi en *Roumanie* depuis plus de vingt ans, désire introduire dans ce pays des méthodes suisses de préfabrication en bois : maisons, fermes à grande portée, etc. Les intéressés sont priés de nous faire parvenir leurs propositions, en joignant une documentation aussi détaillée que possible (prospectus, références, etc.) et en nous indiquant leurs conditions (droits de licence).

De Roumanie également nous parvient une demande d'un groupement de fabricants sur bois qui cherchent à exporter des parquets (chêne et autres essences), rouleaux système Esslingen, portes simples ou en contre-plaqué, fenêtres, chaises, meubles de cuisine, caisses de toute dimension, manches d'outils, etc. Les intéressés désirant obtenir des offres, sont priés de s'adresser au Bureau S.I.A. pour la Reconstruction, Tödistrasse 1, Zurich, en indiquant leurs besoins d'une façon aussi détaillée que possible.

S. T. S. Schweizer. Technische Stellenvermittlung
Service Technique Suisse de placement
Servizio Tecnico Svizzero di collocamento
Swiss Tecnical Service of employment

ZURICH 2, Beethovenstr. 1 - Tél. 051 23 54 26 - Télégr. : STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 2.— d'inscription (valable pour 3 mois pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au *S. T. S.* Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au *S. T. S.*

Emplois vacants :

Section industrielle.

105. *Technicien mécanicien* et *dessinateur mécanicien*. Suisse centrale.

107. *a) Ingénieur* ou *technicien*. Installations de chauffage central et installations sanitaires.

b) Ingénieur. Travaux de chaudronnerie.

c) Monteurs spécialisés en installations de brûleurs à mazout ou à défaut ouvrier mécanicien compétent ayant une connaissance de l'électricité.

Bordeaux (France).

109. *Technicien d'exploitation*. Suisse orientale.

111. *Constructeur* (ingénieur ou technicien). A même de diriger un bureau de construction de machines de moyenne grandeur. Entreprise industrielle de Suisse orientale.

113. Jeune *technicien mécanicien* ou *constructeur mécanicien*. Suisse centrale.

115. *a) Mécaniciens* pour matériel de travaux publics, connaissant principalement les moteurs à essence, moteurs Diesel, compresseurs et la mécanique générale de chantier et de transport.

b) Deux *conducteurs de pelle mécanique* Diesel, pour travaux de terrassements. Ateliers et chantiers d'une grande société française, en Algérie et au Maroc.

117. *Technicien électricien*. Fabrique de moteurs électriques de Suisse centrale.

119. Jeune *spécialiste de la branche textile*. Organisation et contrôle de la fabrication. Bonnes connaissances de la langue anglaise et si possible aussi de l'espagnol. Contrat de trois ans. Maison anglaise au Pérou (Amérique du Sud). Offres en langue anglaise sur formules du S. T. S. pour poste aérienne.

121. *Ingénieur mécanicien* ou *technicien mécanicien*. Ascenseurs et monte-charges électriques. Travail intéressant. Age : de 30 à 35 ans. Hollande.

123. *Ingénieur mécanicien* (E. P. F. ou E. P. L.), disposant de longues expériences en projets, études techniques et économiques ; installations de grandes centrales électriques, hydrauliques et thermiques, interconnexions. Connaissance de l'anglais désirable. Age : entre 40 et 55 ans. Contrat préliminaire d'un an ; ensuite prolongement d'après arrangement mutuel. Banque industrielle du Proche-Orient.

125. Quelques *constructeurs*. Véhicules pour rails et routes. Suisse orientale.

127. *Technicien*. Matières plastiques isolantes. Fabrique de matériel isolant en Espagne.

129. Quelques *dessinateurs*. Suisse orientale.

133. *Technicien en chauffage*. Suisse romande.

135. *Ingénieur* ou *technicien de vente*. Problèmes de soudure. Langues : allemande et française. Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros, de 1946 : 291, 597, 829, 861, 955, 977, 981 ; *de 1947 :* 3, 7, 9, 33, 59.

Section du bâtiment et du génie civil.

214. *Technicien en béton armé* ou *technicien en génie civil*, éventuellement *dessinateurs*. Environs de Zurich.

218. *Architecte* ou *technicien en bâtiment*. Grisons.

220. *Technicien* ou *dessinateur en bâtiment*. Bureau d'architecte de Suisse romande.

222. Jeune *ingénieur civil*. Laboratoire, mécanique des sols. Entreprise de construction. Environs de Zurich.

226. *Ingénieur civil*. Etudes techniques et économiques de grandes centrales hydrauliques, ainsi que dans l'interconnection des réseaux et la distribution d'énergie électrique. Connaissances d'anglais désirables. Age : entre 40 et 55 ans. Contrat préliminaire d'un an ; ensuite prolongement d'après arrangement mutuel. Entreprise électrique du Proche-Orient.

230. *a)* Jeune *ingénieur constructeur*. Béton armé. De même:

b) Dessinateur.

Suisse centrale.

234. *a)* Jeune *ingénieur civil*. Projets d'aménagements hydro-électriques. De même :

b) Dessinateur en génie civil, éventuellement jeune *technicien en génie civil*.

Zurich.

240. Un à trois *dessinateurs en béton armé*. Bureau d'études d'une grande entreprise de construction en France.

242. *Ingénieur agronome*. Propriétés agricoles en Bolivie (Amérique du Sud).

246. *Dessinateur en génie civil*. Langue maternelle : français, connaissance de l'allemand. Age maximum : 25 ans. Administration fédérale. Suisse romande.

248. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment*, éventuellement *stagiaire*. Environs de Zurich.

252. *Technicien en béton armé* ou *dessinateur en béton armé*. Berne.

254. *Technicien en génie civil*. Environs de Zurich.

256. Jeune *technicien en génie civil*. Jura bernois.

258. Jeune *dessinateur en génie civil*. Zurich.

260. Jeune *architecte* ou *technicien en bâtiment*. Zurich.

264. Jeune *technicien en bâtiment*. Bureau d'architecte du Tessin.

266. *Dessinateur en bâtiment*. Suisse orientale.

268. Jeune *dessinateur en bâtiment*, éventuellement *technicien en bâtiment*. Jura bernois.

276. *Ingénieur civil*. Quelques années de pratique de bureau et de chantier (travaux hydrauliques et béton armé). Suisse orientale.

278. Un *ingénieur* et un *technicien en génie civil* comme conducteurs de travaux et piquetage sur chantier. Entreprise. Suisse romande.

280. Jeune *dessinateur en bâtiment*. Travail de bureau. Bureau d'architecte du Valais (romand).

282. *Technicien en bâtiment* ou *dessinateur en bâtiment*. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1946 : 856, 1040, 1178, 1220, 1258, 1326, 1334, 1424, 1426, 1496, 1612, 1640, 1642, 1658, 1674, 1780, 1794, 1800, 1814, 1826, 1836, 2010, 2032, 2046, 2070, 2072, 2110. *De 1947 :* 30, 40, 42, 60, 116, 160.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur.

Lausanne. — Imp. La Concorde.